



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION  
NORD - PAS-DE-CALAIS  
PICARDIE

Lille, le 18 février 2016

## Communiqué de presse

### LANCEMENT DU 1<sup>ER</sup> APPEL A PROJETS EN NORD – PAS-DE-CALAIS PICARDIE EN VUE DE LA RECONNAISSANCE DE GROUPEMENTS D'INTERET ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (GIEE) POUR L'ANNEE 2016



Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi du 13 octobre 2014 pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, Jean-François Cordet, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, lance le 1er appel à projets GIEE pour l'année 2016, visant à reconnaître de nouveaux Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental.

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs associant, le cas échéant, d'autres partenaires qui s'engagent ensemble dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques pour construire des systèmes agro-écologiques adaptés à leurs exploitations et à leurs territoires.

La qualité de GIEE permet une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement des agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en vue d'atteindre la triple performance économique, environnementale et sociale.

Pour prétendre à la reconnaissance GIEE, le collectif d'agriculteurs pionniers doit constituer ou appartenir à une structure dotée d'une personnalité morale.

La reconnaissance GIEE ouvre droit à des aides de France Agrimer et du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt pouvant atteindre 20 000 euros pour l'animation du collectif d'agriculteurs concerné, notamment en vue de favoriser la mise en œuvre de techniques agronomiques respectueuses de l'environnement ou le développement de l'agrotourisme. En outre, les exploitants concernés peuvent bénéficier d'une bonification de 10 % sur les crédits du plan pour la compétitivité des exploitations agricoles pour la période 2015-2020.

La date limite de dépôt de candidature à la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Nord – Pas-de-Calais Picardie est fixée au 2 mai 2016.

L'ensemble des informations relatives à l'appel à projets, le cahier des charges et le dossier de candidature sont accessibles sur le site de la DRAAF à l'adresse suivante : <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/>

Retrouvez les 10 collectifs d'agriculteurs de la région actuellement reconnus GIEE sur <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/Les-Groupements-d-interet>